



Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève

Mai 2019

Mot du maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, il m'incombe, au nom des membres du conseil d'arrondissement et en mon nom propre, de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce présent document aborde les résultats financiers de l'exercice 2018 de notre arrondissement, les perspectives financières de l'exercice en cours ainsi que les orientations budgétaires pour 2019.

En dépit des multiples défis, nous avons pu garantir tout au long de l'année écoulée une offre de services de proximité et la réalisation d'importants projets. Le tout adossé à une gestion saine et transparente qui garantit un bon équilibre de nos finances.

Je salue l'effort collectif qui a présidé à ces résultats probants et remercie surtout les employés de l'arrondissement pour leur professionnalisme et leur dévouement quant à l'amélioration continue de nos services.

Soyez assurés qu'ensemble nous continuerons d'inscrire notre action dans une optique de persévérance et d'ouverture afin de faire de l'arrondissement un endroit idéal où il fait bon vivre.



Normand Marinacci, LL.L.
Maire d'arrondissement



États financiers 2018

Budget de fonctionnement

Pour l'année 2018, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève disposait d'un budget de fonctionnement de 9 807 900 \$, réparti comme suit :

- des revenus de source locale totalisant 378 800 \$
- une allocation de 9 429 100 \$ provenant de la Ville de Montréal, composée d'un transfert et d'une taxe relative aux services.

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2018 avec un déficit de gestion avant les ajustements de 256 000 \$.

★
En milliers de dollars

Nos documents financiers sont également déposés sur le site Internet :
www.ville.montreal.qc.ca/ibsg

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	BUDGET 2018	RÉALISATIONS 2018	RÉALISATIONS 2017
Revenus	9 808	10 302	10 131
Dépenses	9 808	10 575	10 223
Excédent de gestion		(273)	(92)
Affectations		17	96
Surplus de gestion selon le budget modifié		(256)	4
Correction - Corporatif		(225)	(502)
Excédent de gestion		(481)	(498)

Dépenses d'immobilisation 2018

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève était constituée en 2018 d'un montant initial de 2 927 000 \$.

Principales réalisations

Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2018, mentionnons :

- Travaux de pavage et de reconstruction de différents tronçons de chaussées et de trottoirs permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 0,6 M\$.
- Finalisation des travaux contingents et incidents à la salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, pour 0,4 M\$, comprenant notamment la mairie d'arrondissement et le pavillon Vincent-Lecavalier.
- Acquisition d'un balai de rue aspirateur, dans le programme de remplacement de véhicules, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs de l'arrondissement, pour 0,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation (bollards de sécurité, bacs de plantation, signaux de circulation), pour 0,1 M\$.
- Reconstruction de la chaussée et des infrastructures souterraines de rues pour 0,8 M\$.



Indications préliminaires pour l'exercice 2019

Budget de fonctionnement

Pour l'exercice 2019, l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève a adopté un budget de 10 120 800 \$.
Le financement de ce budget se composait des éléments suivants : des revenus de source locale de 450 000 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 8 144 100 \$, et une taxe d'arrondissement pour un montant de 1 526 700 \$.

Notre planification budgétaire établie à ce jour nous permet d'envisager un budget équilibré.

Programme de dépenses en immobilisations

Nous prévoyons dépenser pour l'année 2019, une somme 2,93 M \$. Cette somme est répartie comme suit :
Un investissement de 1,8 M \$ pour divers travaux dans les parcs :

- Réaménagement des terrains sportifs
- Réaménagement des parcs anciens et asphaltage des sentiers de parcs
- Aménagement du parc Bellerive
- Piscine intérieure en partenariat avec le Cégep Gerald-Godin
- Achat d'équipements pour les terrains sportifs.

Indications préliminaires pour l'exercice 2019

Programme de dépenses en immobilisations (suite)

Une somme de 0,8 M \$ a été octroyée au programme de réfection routière incluant des travaux majeurs dans les rues. Ces travaux vont de la simple réhabilitation de la surface de roulement en enrobé bitumineux jusqu'à parfois inclure, dans certains cas bien précis, la réfection de trottoirs et de bordures.

Projets de planage et revêtement de la chaussée

- Rue Cherrier, de la rue Laurier à la rue des Cèdres
- Rue Chèvremont, du boulevard Marcellin à la rue Laurier
- Rue Chèvremont, du boulevard Vitré à la rue Triolet
- Boulevard Jacques-Bizard, de la rue Chèvremont au Boulevard Cherrier
- Boulevard Gouin, du boul. Barbeau au boul. Jacques-Bizard.

Projet de reconstruction

- Réfection des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et Sacré-Coeur
- Réfection des rues Roussin, Vermont et croissant Barabé

Un montant de 0,3 M \$ a été prévu pour la protection des immeubles :

Réfection et entretien de différents bâtiments

- Construction d'un chalet au parc Jonathan-Wilson
- Restauration de la chambre électrique du chalet Robert-Sauvé
- Réaménagement et rafraîchissement intérieur du pavillon Vincent-Lecavalier
- Station de pompage (parc Du partage)
- Restauration du bâtiment au 13, rue Chauret (Sainte-Geneviève)

Une somme de 0,03 M \$ a été affectée au programme de gestion de la désuétude informatique de l'arrondissement.

Volet développement

Infrastructures

- Salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye, dans le cadre des projets prévus pour le 375 e anniversaire de la Ville de Montréal.

Parcs

- Projet d'installation de jeux d'eau
- Projet d'acquisition d'un terrain en bordure de la rivière des Prairies, pour en faire un site riverain à Sainte- Geneviève, dans le cadre du projet du "Parcours Gouin"
- Démolition du bâtiment sis au 15 833 boulevard Gouin.

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2018 avec un déficit de gestion avant les ajustements de 256 000 \$.

